

Procès-verbal : Conseil d'école du 6 février 2023

Présents : Mme Demester, Mme Castelain, Mme Coustenoble, Mme Verdelet, Mme Deguillage, Mme Deptrez, Mme Carette, Mme Patrice, Mme Roquette, Mme Lecoutre, Mme Dewilde, Mme Concil, Mme Amelot, Mme Roussel, Mme Hervé, Mme Detrez, Mme Desmons, Mme Meley, Mme Morvan, Mme Dewasme, Mme Ladureau, Mme Helal, Mme Pollet.

Excusés : Mr le Maire de la ville de Wambrechies, Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mr Roussel, responsable du temps périscolaire, Mr Jacob, Mme Baert.

Mme Pollet commence ce Conseil d'Ecole en annonçant la démission de Mr Ceurstemont, représentant de parent élu, pour raisons personnelles.

1. Rythmes scolaires

Le cadre réglementaire de l'organisation du temps scolaire est construit sur 9 demi-journées par semaine. L'école est depuis plusieurs années dans le cadre d'une dérogation puisque les heures d'enseignement sont réparties sur quatre jours : Lundi, mardi, jeudi et vendredi. Tous les trois ans, le Conseil d'Ecole, représenté par la municipalité, l'Education Nationale et les parents d'élèves élus, est donc consulté sur cette thématique.

Le Conseil d'Ecole décide ce jour la poursuite de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours. Aucun changement n'est demandé. Pour l'école Jules Ferry.

2. Evaluation d'école

Une évaluation d'école aura lieu en période 4 de cette année scolaire 2022/2023.

Cette évaluation s'inclut dans un plan d'évaluation d'écoles sur 5 ans. Toutes les écoles de la circonscription seront évaluées dans les 5 années à venir.

Les évaluateurs sont extérieurs à la circonscription.

Un diagnostic a été établi sur 4 domaines :

- Les apprentissages et les parcours des élèves
- La vie et le bien-être de l'élève
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- Les partenaires

Cette évaluation permettra à l'école de construire son prochain Projet d'Ecole.

3. Demande de retour sur le questionnaire donné aux parents

Retour sur le questionnaire « parents » distribué dans le cadre de cette évaluation d'école.

Lecture et Analyse des résultats avec les parents :

L'école compte 250 élèves.

219 questionnaires ont été distribués (1 par famille)

136 familles y ont répondu, soit 62% de participation.

A noter une bonne participation et des résultats en majorité très positifs.

Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

-85.38% des parents estiment que leur enfant s'intéresse (très souvent, souvent) aux activités proposées

-81.61% des parents estiment que l'enseignant leur a donné (très souvent, souvent) des informations sur sa manière de travailler

-72.05% des parents savent que leur enfant peut (très souvent, souvent) bénéficier d'aide.

Nombreux parents ont coché « peu souvent » car se disent non concernés, leur enfant ne rencontrant pas de problèmes d'apprentissage.

-92.63% des parents sentent leur enfant en confiance dans la classe

Le bien-être, le climat scolaire

-91.17% des parents estiment que l'école offre de bonnes conditions d'accueil en ce qui concerne les espaces de détente (cour, préau, bibliothèque)

-100% des parents estiment que leur enfant s'est bien adapté

-95.58% affirment que leur enfant vient avec plaisir à l'école

-97.05% affirment que leur enfant se sent en sécurité à l'école

Les acteurs et le fonctionnement

-76.47% des parents estiment être accueillis dans de bonnes conditions, avec un espace dédié.

Espace dédié : beaucoup de représentants de parents ont compris cette question en incluant les espaces extérieurs à l'école comme la grille. Evocation par plusieurs familles de l'encombrement au niveau de la grille verte, sortie des CM1 CM2 car l'espace est étroit.

-69,85% disent connaître leur représentants élus au sein de l'école

Les représentants communiquent pourtant avant chaque Conseil d'Ecole. Ils pensent qu'il est nécessaire de réaliser un trombinoscope à placer dans le panneau d'affichage de l'école afin d'être mieux identifiés par tous. Cela se faisait dans le passé.

Il serait judicieux de faire une demande de nouveau panneau d'affichage à la mairie (problème d'étanchéité). Proposition faite de séparer un panneau pour le périscolaire et un panneau spécifiquement dédié au temps scolaire.

-97.79% affirment savoir à qui s'adresser en cas de besoin

-94.85% affirment être bien informés sur le fonctionnement général de l'école

-98.52% disent pouvoir rencontrer facilement les professeurs et la directrice

L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

94.85% des parents affirment que l'école les tient régulièrement informés de la scolarité de leur enfant

97.79% des parents disent consulter l'ENT, le Blog et le cahier de liaison

75% des parents disent participer à la vie scolaire et les moments festifs

93.38% estiment que l'école propose de nombreux projets

Projets nombreux dans l'école : théâtre, musique, chorale, ferme...

Communiquer de nouveau l'adresse du blog de l'école via l'ENT pour mettre en avant les nombreux projets de toutes les classes. Remerciements à Mme Morvan pour la réalisation du blog.

Mme Deguillage demande si un questionnaire a été proposé aux enfants. Réponse négative par manque de temps pour dépouiller les réponses.

Pour conclure, Mme Pollet précise que ce temps d'évaluation d'école permettra de mieux cibler les nouveaux axes du prochain projet d'école.

4. Renouvellement APE

Quelques représentants de parents élus sont également investis dans l'APE dont le bureau a été renouvelé cette année.

Présentation du nouveau bureau. Lors de l'AG du 18/11/2022, l'APE a été renouvelée avec 6 nouveaux parents.

Déjà 2 actions réalisées lors du marché solidaire de décembre 2022 : Vente de coquilles et goûter.

Souhait de rencontrer Mme Pollet pour évoquer les prochaines actions. Une date sera posée après ce CE.

Echanges sur la possibilité d'avoir un espace dédié APE sur l'ENT.

Le nouveau bureau est constitué :

	Titulaire	Vice
Président	Mme Cindy EMERY	Mme Nadège CASTELAIN
Trésorier	Mme Valérie DEPREZ	Mme Fanny VANBELLE
Secrétaire	Mme Aïcha LAMKADEN	Mme Chloé DEGUILLAGE

Questions parents :

1-Classe de découverte

Mme Pollet explique le contexte qui a fait qu'il n'y aura pas de classe de découverte cette année 2022/2023 :

En début d'année, les parents des classes ont été sondés sur la possibilité d'une classe de découverte.

Voyage proposé :

3 jours et deux nuits en Normandie avec pour thématiques : Histoire et sport : 341.44 euros

Prix très élevé. Hausse considérable des prix.

Subvention mairie : 18.60 euros par enfant (6.20 par enfant et par jour)

Subvention coopérative d'école : 600 euros.

Reste à payer par les familles : 310 euros avec une proposition d'échelonnement sur 10 mois.

Si subvention du département : 1000 euros (Baisse du prix de 22.20 euros enfant)

9 refus de familles sur 45 élèves.

L'école a donc décidé d'annuler le voyage, même si la motivation des enseignantes était réelle.

Mme Dewilde déplore que cela ait été abandonné alors que 36 familles étaient partantes. Mme Pollet rappelle à plusieurs reprises qu'il n'est pas concevable de concrétiser un projet qui laisserait plusieurs élèves de côté.

Cela ne correspond pas aux valeurs de notre école publique.

Intervention de Mme Dewilde qui dit avoir trouvé des projets moins chers pour une durée plus longue.

Mme Dewilde intervient en émettant l'idée que si les enseignantes ne partent pas, c'est probablement parce qu'elles n'en n'ont pas envie.

Mme Pollet précise que la classe de découverte doit se faire dans un cadre pédagogique clair, elle comprend la déception de certains parents mais précise que d'autres projets sont en cours (Projet de sortie pour toute l'école en juin à Bray-Dunes avec conception d'un cerf-volant, notamment. De plus, les CM2 pourront partager un temps de sortie conviviale pour clôturer leur scolarité élémentaire.)

Mme Demester intervient pour indiquer qu'il y a probablement des solutions à trouver auprès du CCAS. Elle précise qu'il sera possible dans le futur de faire une demande spéciale à la mairie pour obtenir davantage d'aide de la ville.

Les échanges lors du conseil montrent qu'il sera nécessaire d'engager une réflexion sur le financement d'une éventuelle classe de découverte pour 2023-2024 dès le mois de juin 2023 : participation de la ville, aide du CCAS pour certaines familles, actions envisagées par l'APE et aussi par les parents directement concernés par un tel projet.

2- Partenariat avec la bibliothèque :

Mme Demester précise qu'il y a des possibilités de partenariat avec la bibliothèque avec notamment « La nuit des Bibliothèques. »

Mme Pollet souligne la chance pour l'école de travailler avec Mr Mathieu Hackière, médiateur du livre qui aide ponctuellement l'équipe dans la réalisation de projets culturels.

3- Projets concernant toute l'école

- Exposition des fenêtres qui parlent
- Théâtre pour chaque classe : 3 dates : 7 avril 11 mai et 16 juin
- Chorale cycle 2 et 3
- Intervention de e-enfance (du CE1 au CM2)

- Sortie : Bray-Dunes : Sortie de toute l'école pour tester les cerfs-volants fabriqués en tutorat (Projet OCCE)
- CP : musée de la Vie rurale de Steeweercke, CE1 : Musée botanique de Bailleul. CE2 Asnapio, CM1 : visite de la ville de Lille CM2 : musée de la Résistance et Bowling

4-Demande d'explication sur le football pendant la pause méridienne

Mr Roussel, responsable du temps périscolaire était invité à ce Conseil mais n'a pu être présent pour raison personnelle. Il a donc écrit une note sur cette question que Mme Pollet lit aux parents :

Pour la cour des Cycle 2, les CP-CE1 et les CE2 jouent en alternance avant et après le repas.

Pour la cour CM1/CM2, 3 ballons sont présents et le football n'est autorisé qu'avant le repas. Pas de football après le repas.

Possibilité pour les élèves d'occuper le préau couvert/ salle polyvalente pour d'autres ateliers.

Intervention des parents préoccupés par des problèmes de disputes lors de matchs de football, CM1 contre CM2.

Nécessité de retravailler sur ce point.

Les enseignants et Mme Pollet souhaitent également réaliser à nouveau un travail avec les élèves sur le respect du matériel et des règles de jeux. (Envisager un conseil exceptionnel en avril sur ce point avec un temps partagé avec le périscolaire).

5-Fermeture de la piscine de Saint-André, qu'est-il prévu pour les élèves de l'école ?

Mme Desmester explique que des démarches ont été réalisées par la Mairie pour trouver une autre piscine.

Lambersart et Marcq en Baroeul ont répondu négativement, la municipalité est en attente de réponse pour Lomme et Roncq.

Certaines communes se sont tournées vers la Belgique mais problème d'agrément des maîtres-nageurs.

Mme Pollet rappelle que cela est très gênant sur le plan pédagogique car les élèves de CM2 n'ont pu valider leur « Savoir Nager ».

(Depuis ce conseil, une solution a été trouvée par la municipalité. Une séance de validation du Savoir Nager est programmée le 06 mars.)

6-Point d'avancement des travaux d'aménagement (boitier alarme, sécurité de la grille) et travaux de fond (isolation des bâtiments)

-La grille a été sécurisée rapidement.

-Pour les boitiers des alarmes PPMS/incendie : Mme Demester souligne que cela est très compliqué car il n'y a pas de plaques de protection répondant aux normes de sécurité. Evocation d'un cerclage en métal ?

-Les travaux de fond ont été actés le 9 décembre 2022 en mairie : les 2 bâtiments seront rénovés avant fin 2025 sur 3 ans : isolation portes et fenêtres, géothermie au niveau du chauffage, panneaux solaires, isolation phonique.

Projet également de réfection de la cour (végétalisation ?)

7-Commission cantine du 16 janvier 2023

Intervention de Mme Roquette, représentante élue qui a assisté à la commission :

La seconde commission menue s'est tenue : il a été reprécisé les 3 composants (entrée/ plat/dessert) avec quantité « petite faim » et « grande faim ». Les enfants peuvent se resservir en glucides-féculents et légumes mais pas sur la viande.

La question des quantités a été évoquée auprès du prestataire. Elles devraient être augmentées.

Mme Demester souligne que les retours sont positifs sur la qualité.

Problème du menu sans viande : pas d'apport en protéines proposé. Souhait de relancer la question.

Inciter les enfants à se resservir en féculents et légumes.

Rappel : un goûter est autorisé lors de la récréation du matin à 10H : laitage, compote, fruits, pas de biscuits.

Fin du Conseil :20h30

Prochain CE : Mardi 13 juin 2023

Secrétaire de séance : Mme C. Desmons

La directrice, Mme Séverine Pollet